

1. INFORMATIONS SUR LE LICENCIÉ :

Mlle Mme M.

Nom : _____ Prénom : _____

Né le : ____ / ____ / ____ À : _____ Pays : _____

Nationalité : _____ N° Département de naissance : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Renseignements du représentant légal : Pour les licences de joueurs mineurs

Nom : _____ Père / Mère : _____

Prénom : _____ Né le : ____ / ____ / ____

2. T-SHIRT ÉCHAUFFEMENT : T-shirt d'échauffement offert par le club pour chaque licencié

Taille t-shirt : _____

3. TYPE DE LICENCE :

Joueur Dirigeant Blanche Dirigeant

Joueur -12 ans Joueur 12-16 ans Joueur +16 ans

Droitier Gaucher Ambidextre

POSTE JOUEUR :

Taille du licencié en cm : _____ Cm

4. MONTANT DE LA COTISATION

Montant de : _____ € **(voir la pièce jointe « Montant licences 2024/2025 »)**

Effectué par :

Virement Chèques Espèce

Montant 1 : _____ € Montant : _____ €

Montant 2 : _____ €

Je m'engage à payer au club les amendes suite aux commissions de discipline

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur (peuvent être consultés au siège social de l'association) et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées dans le dépliant qui m'a été remis lors de mon adhésion, et avoir satisfait à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

J'ACCEPTÉ

Que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiées et diffusées à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, sur le Site Internet par des moyens de reproduction photomécaniques (film, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation ; et recevoir la lettre d'information de la F.SASPTT et de mon ASPTT.

JE N'ACCEPTÉ PAS

Assurance individuelle accident : Je déclare en outre, avoir eu connaissance de l'article 39 de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation des activités sportives et fais avoir l'obligation aux associations sportives d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

Informatique : « La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès du Siège de l'ASPTT STRASBOURG ».

A le Signature du titulaire :
(Précisée de la mention « lu et approuvé »)

Autorisation des parents pour les enfants de moins de 18 ans :

Je soussigné(e) NOM Prénom Père Mère Tuteur légal

Domicile Bureau Portable

Autorise mon enfant d'âge de ans à adhérer à l'ASPTT Strasbourg pour toutes les activités mentionnées sur ce bulletin (y compris les activités proposées par cette association) et à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisir au cours de la saison ; les responsables à faire procéder à toutes intervention médicale d'urgence.

A le Signature des parents :
(Précisée de la mention « lu et approuvé »)

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Article 1 : Je me conduis en personne responsable et je véhicule une image positive de l'association.

Article 2 : Tout acte, parole ou geste discriminatoire envers une personne en raison notamment, mais sans s'y limiter, de son appartenance à un courant religieux, une ethnie ou un parti politique est à proscrire.

Article 3 : Si j'ai connaissance d'un problème, de toute nature qu'il soit, risquant de perturber le bon fonctionnement de l'association, je dois impérativement et immédiatement en informer les membres du Bureau.

Article 4 : Lors de chaque réunion ou manifestation, les personnes organisatrices ainsi que les lieux d'accueil seront impérativement respectées. Les lieux devront être nettoyés et débarrassés de tout objet appartenant aux membres.

Article 5 : Lors de chaque entraînement, match, réunion ou manifestation, aucun acte malveillant, frauduleux ou illégal ne sera toléré. Les contrevenants s'exposeront automatiquement à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'association.

Article 6 : Aucune atteinte ne sera portée ni par mes gestes, mes paroles ou mon attitude ni à l'association « L'ASPTT STRASBOURG HANDBALL » ni à aucune des sections desquelles les activités de l'association « L'ASPTT STRASBOURG HANDBALL » s'inspirent.

Article 7 : Le nom de l'association « L'ASPTT STRASBOURG HANDBALL » ne pourra en aucun cas être utilisé à titre personnel et/ou individuel pour son propre bénéfice ou au bénéfice d'un tiers.

Article 8 : Les membres du Bureau sont responsables de la communication externe (presse, TV, radio, partenaires, ...), par conséquent, tout membre de l'association qui souhaitera s'exprimer officiellement au nom de l'association devra en informer le Bureau et ne devra communiquer que sur des informations officiellement validées.

Par ma signature, je déclare avoir lu et compris le présent document et m'engage à m'y conformer sans réserve. En cas de non-respect de l'un ou de plusieurs de ces articles, je m'expose à des sanctions (avertissement, exclusion provisoire, exclusion définitive) définies et notifiées par les membres du Bureau.

NOM :

PRENOM :

DATE :

SIGNATURE :